



DESCRIPTION QUANTITATIVE & QUALITATIVE DU CADRE BÂTI

RÉFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT EN AMONT
DU BARRAGE SIMON-SICARD RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, MONTRÉAL

Volet 1

PRÉSENTÉE À



LUCELAFONTAINEARCHITECTE
Septembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE.....	3
2. PÉRIMÈTRE DE L'AIRE D'ÉTUDE.....	4
3. CADRE DE DATATION.....	6
4. ESTIMATION DU NOMBRE DE BÂTIMENTS.....	11
5. CATÉGORIES DE FONCTION DES BÂTIMENTS.....	12
6. PRINCIPAUX ENSEMBLES.....	14
7. BÂTIMENTS PROTÉGÉS OU D'INTÉRÊT PATRIMONIAL.....	19
8. LES PARCS ET ÉLÉMENTS DE PAYSAGE.....	21
9. CONCLUSION.....	25
9. BIBLIOGRAPHIE.....	28

1. MISE EN CONTEXTE

Le mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, long de 1,3 km, fait partie de l'aménagement hydroélectrique de la rivière des Prairies. Le mur a une fonction de soutien et de protection de la berge ainsi que de protection contre l'inondation. Construit en 1929, le mur de soutènement est vieillissant et des travaux de stabilisation ont été entamés dès 2018 afin de contrer les risques de rupture dans trois secteurs prioritaires. Parmi les objectifs du projet, on compte :

- Rétablir le niveau de sécurité du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard
- Rendre le mur conforme aux normes d'aujourd'hui énoncées dans la Loi sur la sécurité des barrages pour ce type d'ouvrage
- Prolonger la durée de vie utile de l'ouvrage

Par ailleurs, et afin de répondre aux enjeux et préoccupations soulevés par sa réfection, les éléments suivants sont intégrés au projet de sorte à ce que la solution retenue soit également avantageuse au point de vue du développement durable.

- Favoriser l'accès aux berges de la rivière des Prairies ;
- Redonner un aspect plus naturel à la rive afin de maintenir la qualité des paysages ainsi celle que des habitats floristiques et fauniques ;
- Ne causer aucune obstruction visuelle pour les riverains et usagers du parc Louis-Hébert;
- Protéger le patrimoine bâti et archéologique en présence.

S'inscrivant à la liste des études préalables à la planification de la réfection du mur de soutènement, dont les travaux sont prévus débutés à l'été 2027, et en réponse aux exigences du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), Hydro-Québec a mandaté la firme **LUCELAFONTAINE**ARCHITECTE afin de réaliser une analyse sommaire des composantes bâties présentes à l'intérieur de la zone d'étude du projet.

La méthodologie pour ce faire s'appuie sur le document intitulé Lignes directrices pour la prise en compte du patrimoine dans le cadre de la production d'une étude d'impact sur l'environnement (2017) publié par la Direction générale du patrimoine et des immobilisations (DGPI) du MCCQ. Afin d'établir l'inventaire du nombre d'immeubles, leur période de construction, leurs usages actuels et leur statut patrimonial, notamment, les principales sources consultées ont été :

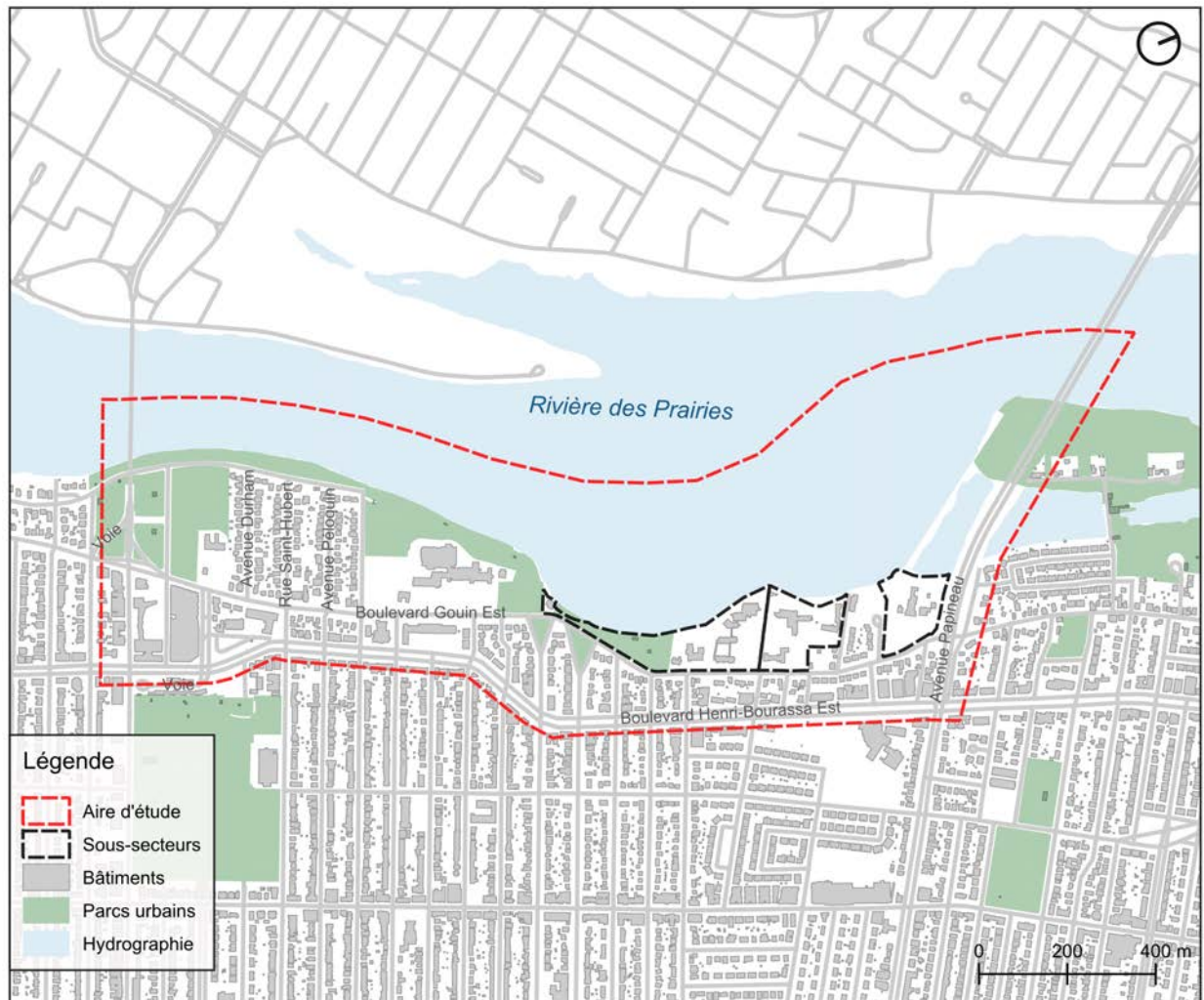
- Les données ouvertes de la Ville de Montréal;
- Le répertoire du patrimoine culturel du Québec;
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Cette analyse a pour objectifs de fournir une description quantitative et qualitative du cadre bâti, afin de cerner les impacts potentiels qu'auront les futures infrastructures-mêmes, mais également les travaux requis à leur réalisation, sur le patrimoine bâti et de guider leur intégration harmonieuse au tissu urbain existant. Le présent rapport consiste à dresser un portrait du territoire visé, notamment en termes de nombre de bâtiments, d'ancienneté des constructions, d'usages, d'intérêts et de statuts patrimoniaux, particulièrement dans un rayon de 200 mètres autour des zones des travaux projetés. Cet inventaire permettra de surcroît d'identifier les bâtiments de plus de 25 ans d'âge risquant d'être affectés par les travaux et nécessitant une évaluation de leur intérêt patrimonial spécifique.

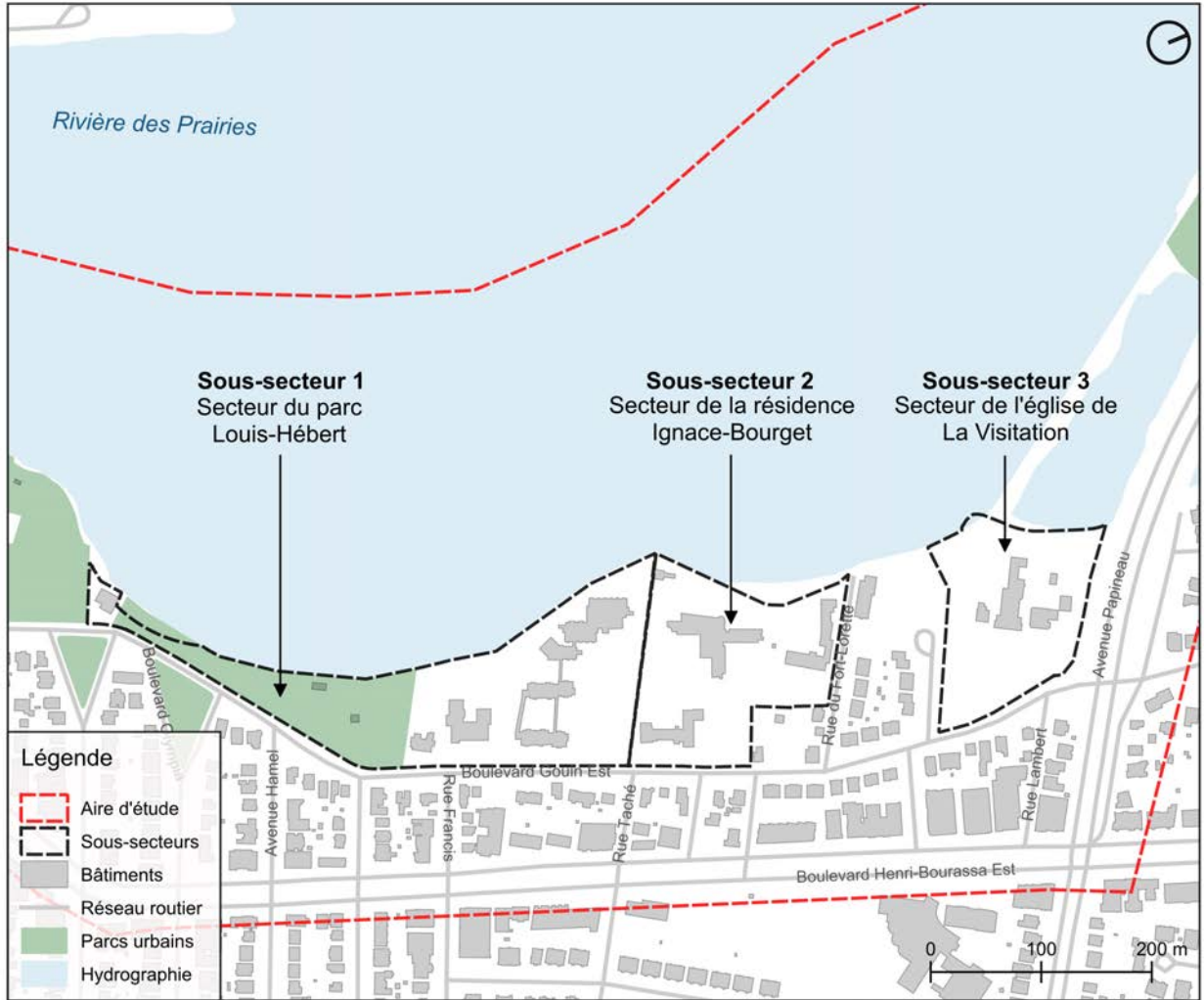
2. PÉRIMÈTRE DE L'AIRE D'ÉTUDE

L'aire d'étude, d'une superficie approximative de 1,4 kilomètres carrés, est délimitée par la rue Lajeunesse et le pont Viau à l'ouest, la rivière des Prairies au nord, l'avenue Papineau et le pont Papineau-Leblanc à l'est et le boulevard Henri-Bourassa Est au sud. Ce territoire correspond à la zone identifiée à l'Étude d'impacts sur l'environnement (2024) et aux termes de référence de la présente Description quantitative et qualitative.

Trois sous-secteurs sont priorisés par Hydro-Québec, puisqu'il s'agit des zones spécifiques où sont prévus les travaux. Soit : Parc Louis-Hébert (1); Résidence Ignace-Bourget (2); et Église de la Visitation (3). Ces sous-secteurs, comptent respectivement 0,40 km², 0,25 km² et 0,20 km².

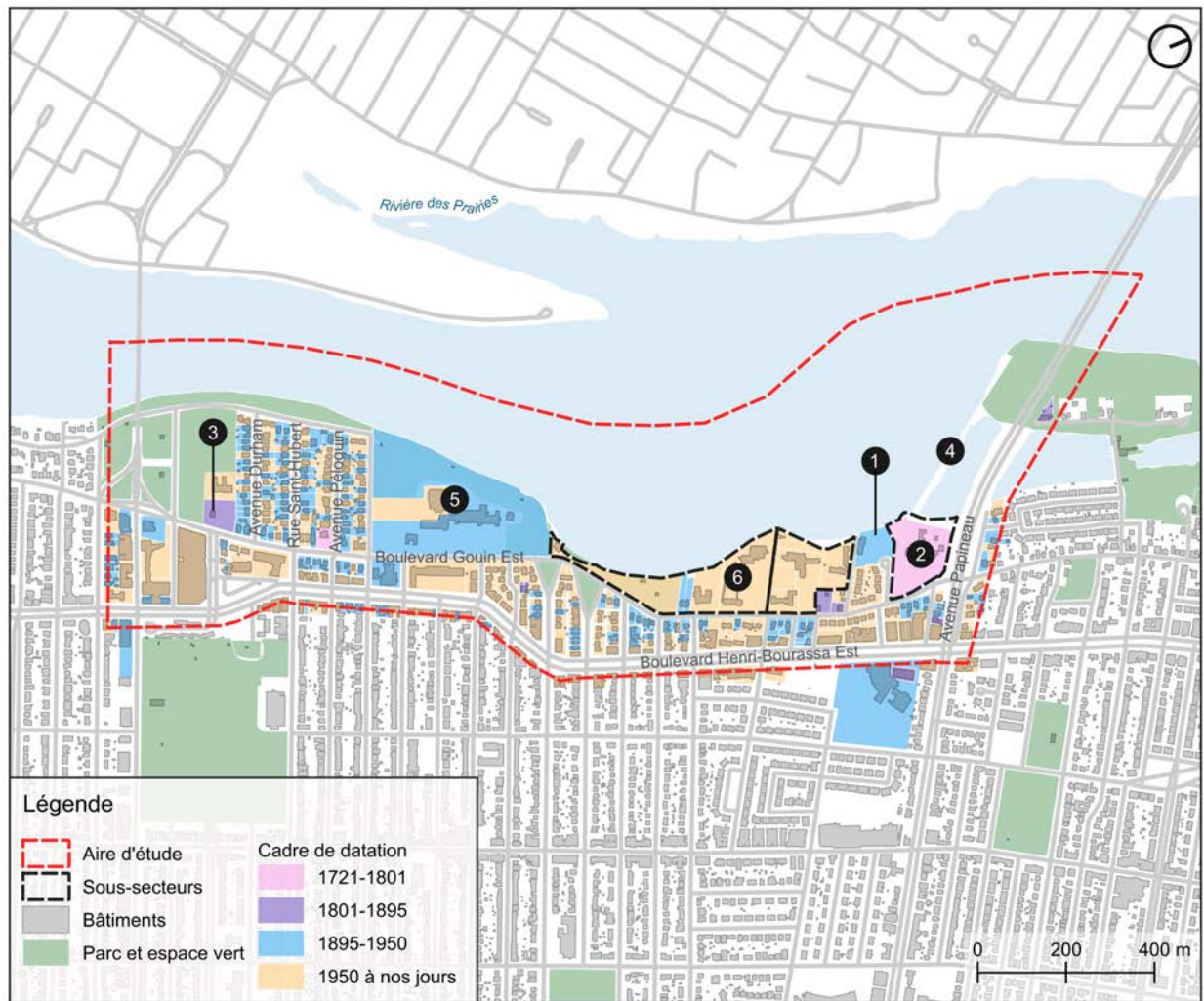


1. Carte de localisation de l'aire d'étude et du site d'intervention, 2025 (LLA)



2. Carte de localisation de l'aire d'étude et des zones d'intervention (sous-secteurs), 2025 (LLA)

3. CADRE DE DATATION



3. **Carte du cadre de datation**, 2025 (LLA) La réalisation de cette carte s'appuie en partie sur les données issues du rôle d'évaluation foncier, fourni par Hydro-Québec

Persistances représentatives des différentes époques de développement :

1. Site du Fort-Lorette (1696)
2. Noyau paroissial / Église de la Visitation (1752)
3. Maison Boucher (1864)
4. Barrage Simon-Sicard (1929)
5. École Sophie-Barat (1938)
6. Résidence Berthiaume-du-Tremblay (1977)

Territoire non concédé que les premiers peuples ont baptisé Tiohtiá:ke / Mooniyang, qui signifie «là où les courants se séparent/se rencontrent », l'île de Montréal est, en 1642, le lieu de fondation de la colonie française de Ville-Marie.

À l'est de la zone d'étude, sur la rive longeant la rivière des Prairies, est implanté un des premiers lieux d'établissement de la colonie française sur l'île de Montréal. Identifié aujourd'hui comme l'ancien village du Sault-au-Récollet, son histoire débute avec l'arrivée des premiers Européens en Amérique du Nord et leur remontée du grand fleuve Saint-Laurent, où ils empruntent la rivière des Prairies pour accéder à l'Outaouais. Son paysage sera modelé par l'urbanisation et l'expansion territoriale de Montréal.

Il est loisible d'établir une ligne du temps significative qui marque les principales étapes du développement du territoire: mission d'évangélisation; terres agricoles; site proto-industriel; résidences villageoises et de villégiature; institutions religieuses, sociales et éducatives; infrastructures de transport.

L'ARRIVÉE DES EUROPÉENS, AVANT 1696

En 1615, les pères Denys Jamet et Joseph Le Caron font escale aux rapides de la rivière des Prairies et, en présence de Samuel de Champlain, y célèbrent la première messe dans l'île. En 1625, le missionnaire récollet Nicolas Viel et son compagnon Ahuntsic, jeune français vivant à l'huronne, se noient dans la rivière. C'est à cet événement tragique que l'on doit le toponyme du lieu. À cette époque, l'utilisation du territoire se limite principalement à la chasse, la traite des fourrures, aux guerres amérindiennes et aux missions évangélisatrices. Selon le résultat des fouilles archéologiques recensées, des vestiges d'un foyer archaïque confirment la présence des Amérindiens sur le territoire avant l'implantation européenne.

En 1640, les terres du Sault-au-Récollet sont concédées à la Société des Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal en vue de l'établissement d'une mission d'évangélisation. Cette compagnie, dirigée par Paul Chomedey de Maisonneuve, fonde le bourg de Ville-Marie en 1642. Suite à la faillite de la Société, la seigneurie sera concédée au Séminaire de Saint-Sulpice de Paris à partir de 1663.

LA MISSION AMÉRINDIENNE, 1696-1721

La mission de la Montagne, créée en 1671 par Vachon de Belmont, supérieur des Sulpiciens, est située sur le flanc sud du mont Royal. Elle regroupe des Hurons, des Algonquins et une minorité d'Iroquois. En 1696, la majorité de ce groupe déménage au fort de la Nouvelle-Lorette, au lieu-dit du Sault-au-Récollet. Un ensemble de préoccupations religieuses, de facteurs économiques, sociaux et politiques justifient ce déménagement. Il s'effectuera en trois étapes : d'abord en 1696, puis en 1699 et enfin, de 1704 à 1705.

Les Amérindiens qui s'installent au Sault-au-Récollet ne sont pas propriétaires des terres qu'ils cultivent, la propriété foncière demeurant aux Sulpiciens. Un sentier, dit «chemin des sauvages» (sic), est utilisé par les Amérindiens de la mission de la Nouvelle-Lorette, entre 1696 et 1721, afin de se rendre vers le centre et le sud de l'île. Cette voie piétonne est associée à la période d'opération de la mission mais pourrait être antérieure à celle-ci. Une partie de son tracé serait vraisemblablement encore visible aujourd'hui entre les bâtiments du Mont-Saint-Louis et le cimetière du Sault-au-Récollet. Entre 1693 et 1721, les Sulpiciens concèdent plus de 80 terres aux colons euro-québécois. Mis au jour à partir de 2017, le site archéologique de Fort-Lorette (BjFj-184) témoigne de cette époque (1).

LA COLONISATION AGRICOLE, 1721-1801

Après la fermeture définitive de la mission en 1721, le territoire du Sault-au-Récollet est principalement exploité à des fins agricoles et la concession des terres progresse. Les Sulpiciens, ayant pour devoir de seigneurs de construire un moulin pour leurs censitaires, en érigent quatre, dès 1726, sur une digue reliant l'île de la Visitation à celle de Montréal. Un chemin de Roy (l'actuel boulevard Gouin) est tracé graduellement. Sur l'ordonnance du grand voyer, un premier tronçon est aménagé en 1733, vers l'est, reliant les moulins et l'église de Rivière-des-Prairies puis un second vers l'ouest, en 1737, jusqu'à la paroisse Sainte-Genève.

En 1736, les registres de la paroisse sont ouverts. Mgr Pontbriand, évêque de Québec, annonce aux paroissiens la construction d'une église. Celle-ci remplacera la chapelle du fort qui, jusqu'alors utilisée pour les offices, tombe en décrépitude. La construction de l'église débute en 1749 et dure deux ans. Elle est réalisée grâce aux corvées de paroissiens qui travaillent sous la direction du maître maçon Charles Guilbault. L'architecte, s'il en est, n'a pas été identifié mais l'église respecte un plan de Jean Maillou de 1715 qui présente une variante des églises « à la récolette », soit sans transept. Le sanctuaire de la Visitation est consacré le 12 juin 1752 par l'évêque Pontbriand. Les terrains avoisinants seront concédés à la fabrique de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie du Sault-au-Récollet entre 1749 et 1792.

Cette période marque le paysage du Sault-au-Récollet de façon significative avec la construction de la digue des Sulpiciens et des premiers moulins, suivie de la constitution du noyau paroissial. L'église de la Visitation-de-la-Vierge-Marie (2) est l'un des rares témoins architecturaux de cette période.

LE DÉVELOPPEMENT DU BOURG RURAL, 1801-1895

La population de la paroisse du Sault-au-Récollet, dont le territoire est vaste, augmente progressivement dans la première moitié du XIXe siècle. Entre 1790 et 1830, elle passe de 1017 à 1513 âmes, pour atteindre 2860 individus en 1898. Durant cette période, le noyau villageois, polarisé par l'église paroissiale, se consolide. Plusieurs maisons rurales ainsi qu'un parcellaire relativement serré en témoignent. De 1806 à 1821, le meunier Didier Joubert y construit puis y opère un pressoir à cidre. Ce bâtiment agricole est transformé en habitation vers 1842. À partir de 1837, les Sulpiciens vendent, avec plus vaste étendue, les moulins de la digue à Pascal Persillier dit Lachapelle fils. Industriel et important propriétaire foncier, ce dernier jouera un rôle prépondérant dans le développement du nord de l'île de Montréal, participant notamment à la construction de l'ancien pont des Saints-Anges au milieu des années 1840. 1845 marque également la reconnaissance civile de la paroisse.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, sous l'autorité de Monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, l'intervention de l'Église dans différentes sphères du travail social et de l'éducation s'impose. À l'instar d'autres sites sur les rives sud et nord de la rivière des Prairies, des communautés religieuses s'établissent au Sault-au-Récollet; les Jésuites (noviciat Saint-Joseph, 1853) et les Dames du Sacré-Cœur (pensionnat du Sacré-Cœur, 1856) sont les premiers à s'y installer. Les frères de Saint-Gabriel (noviciat) et les sœurs de la Miséricorde (Maison Saint-Janvier et crèche - démolis) suivront respectivement en 1891 et 1903. À proximité de l'église, le presbytère actuel ainsi que la petite maison du sacristain ont été construits en 1883. Parmi les autres édifices de cette époque qui nous sont parvenus, on compte notamment la maison Boucher datant de 1864 (3).

L'INTÉGRATION À LA VILLE DE MONTRÉAL, 1895-1950

En 1895, l'apparition du tramway électrique va transformer le caractère jusqu'alors rural de la paroisse du Sault-au-Récollet. La nouvelle ligne de transport, qui circule plus au sud, est parallèle au chemin du bord de l'eau. Macadamisé en 1893, ce dernier a été élargi et est maintenant desservi par un réseau d'aqueduc et d'égout. Il prend le nom de boulevard Gouin, en l'honneur du premier ministre de l'époque, à partir de 1910. La même année, l'ancien village du Sault-au-Récollet est érigé en municipalité. Il reçoit le statut de ville en 1914 mais est annexé à la ville de Montréal dès 1916. Dorénavant accessible depuis le centre-ville, le Sault-au-Récollet devient un lieu de villégiature prisé, hôte de quelques riches citoyens venus y installer leur quartier d'été ou y faire construire de grandes résidences cossues. Le tournant du XX^e siècle marque de la sorte le début du morcellement des grandes propriétés institutionnelles, notamment celles des Jésuites et des Dames du Sacré-Cœur.

Outre l'école Sophie-Barat (5), reconstruite suite à l'incendie de 1929, cette période est riche de nouvelles résidences occupant la frange sud du boulevard Gouin, ou sur ses tronçons transversaux, telles que les avenues Durham et Péloquin ainsi que la rue Saint-Hubert.

La construction du barrage Walker et de la centrale hydro-électrique de Rivière-des-Prairies, entreprise entre 1928 et 1931, transformera radicalement le régime de la rivière. Ce chantier va également altérer irrémédiablement le profil et la configuration des îles, inondant certaines d'entre elles, provoquant l'arasement partiel de l'île de la Visitation, et enfin, l'artificialisation des berges de la rivière des Prairies par la construction de murs de soutènement. Il existe désormais un bassin intérieur devant le site des moulins. Le magasin de munitions, possiblement dernier vestige du Fort Lorette, est démoli en 1928.

Érigé en 1929 par la Montreal Light, Heat and Power Consolidated dans le cadre de la construction de l'aménagement hydroélectrique de la Rivière-des-Prairies, le barrage Simon-Sicard (4) devient la propriété d'Hydro-Québec lors de la première phase de la nationalisation de l'électricité en 1944.

LA RÉNOVATION URBAINE ET PATRIMOINE, DE 1950 À NOS JOURS

Après la Seconde Guerre mondiale, Montréal assiste à l'émergence d'un urbanisme des grandes fonctions. La « rénovation urbaine » y est entamée dans les années 1950. Elle est appuyée par des principes de ségrégation des usages, l'essor de l'automobile et la création des banlieues, qui commandent la mise en forme d'un projet de restructuration du réseau routier. On recourt alors à l'expropriation pour percer de grands boulevards ou pour tracer des autoroutes qui rejoindront la périphérie. Au Sault-au-Récollet, l'aménagement du boulevard Henri-Bourrassa débute en 1952. La nouvelle voie publique, plus rapide que le boulevard Gouin, emprunte le tracé élargi de l'ancienne ligne de tramway. En 1962, on projette le réaménagement du boulevard Gouin en « parkway », sens unique devant sillonner entre le boulevard de l'Acadie et les limites de la ville de Montréal-Nord, ce projet sera abandonné. En 1969, la rue Papineau supplante la montée Saint-Michel en achalandage et on érige un pont dans son prolongement. Le pont Papineau-Leblanc, ou l'autoroute 19, est désormais la voie de raccordement nord-sud principale pour ce secteur de l'île de Montréal. Il a aussi pour conséquence de séparer l'église de la Visitation de son noyau villageois.

À partir des années 1970, d'aucuns sont sensibilisés par la conservation et la mise en valeur du patrimoine. L'église de la Visitation, plus ancienne église de Montréal, est classée monument historique en 1974. Le classement ou la citation d'autres immeubles lui succède; la maison du Pressoir en 1978, la maison Saint-Joseph en 1979 et la maison Persillier-Lachapelle, citée par la ville de Montréal en 1987. Le parc-nature de la Visitation, végétalisé est inauguré en 1983.

En 1992, l'ancien village du Sault-au-Récollet est constitué en site patrimonial par les autorités municipales. Considéré comme l'ensemble le plus significatif de l'arrondissement Ahunatic-Cartierville, le Sault-au-Récollet forme un milieu d'un grand intérêt patrimonial. La diversité de sa morphologie urbaine, de son architecture et de ses paysages témoignent de la richesse de son histoire, ancrée dans un cadre géographique exceptionnel. En outre, l'ancienneté de l'occupation humaine qui le caractérise en fait un lieu significatif pour l'ensemble de la collectivité montréalaise. Enfin, en 1998, la ville de Montréal inaugure le nouvel aménagement de la digue et de ses abords, mettant en valeur les vestiges des moulins et rappelant l'importance nationale de ce site proto-industriel.

Les constructions contemporaines à cette période datant des années 1950 et suivantes sont nombreuses; le morcellement des lots et l'avènement de l'automobile autorisant désormais l'étalement urbain. L'époque est également marquée par la construction de plusieurs institutions conventuelles, telles que l'Institut du Bon-Conseil, l'École des frères de Saint-Gabriel ainsi que des maisons d'hébergement, notamment la Résidence Berthiaume-du-Tremblay (6) et le CHSLD Laurendeau.

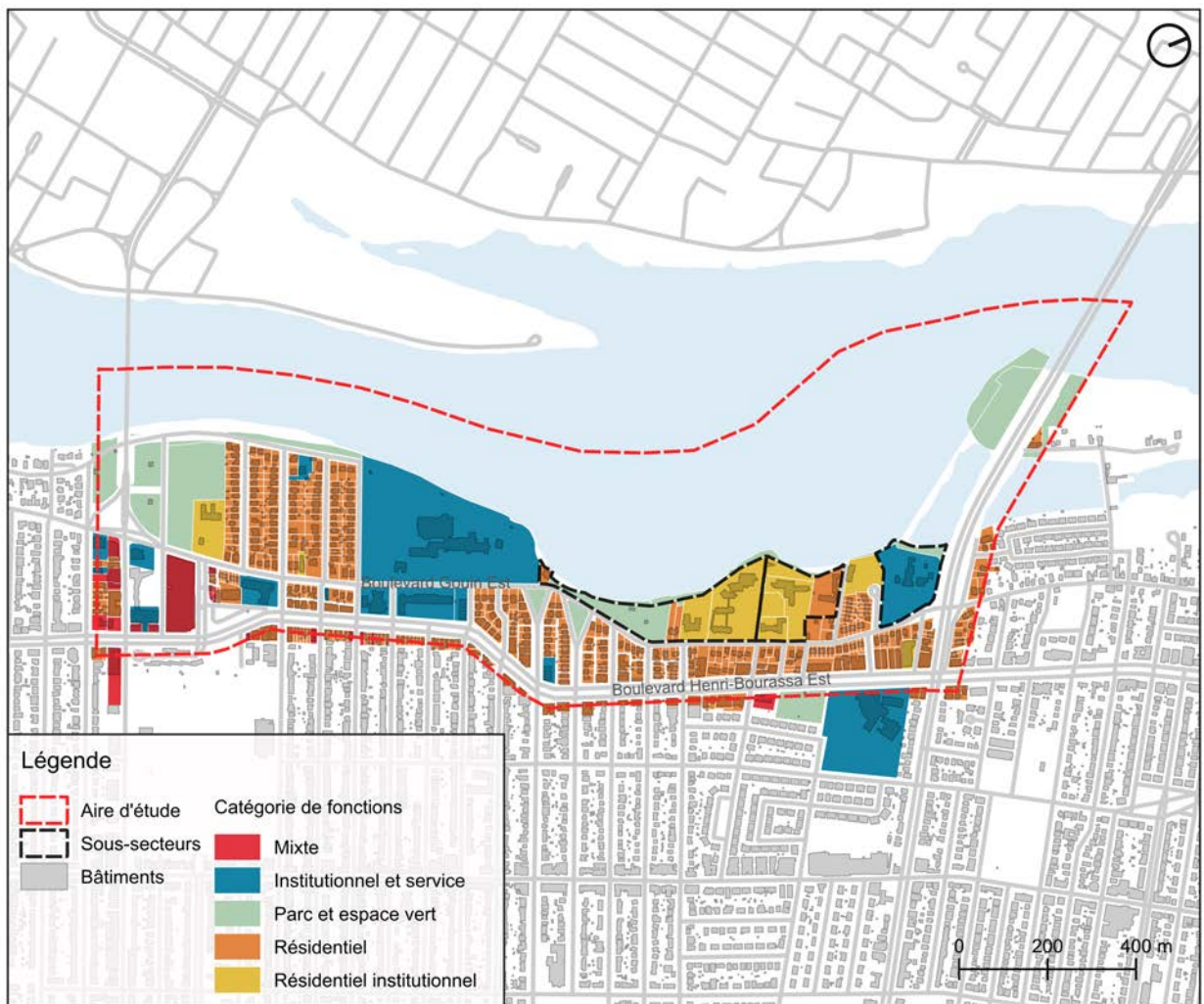
4. ESTIMATION DU NOMBRE DE BÂTIMENTS

L'aire d'étude compte environ 469 bâtiments, nonobstant leur intérêt patrimonial. Le tableau ci-après les dénombre suivant les voies publiques où ils sont situés. Cette évaluation s'appuie sur les données issues du rôle d'évaluation foncier, fourni par Hydro-Québec. Ce rôle permet de recenser les propriétés bâties dans la zone concernée, en tenant compte des informations les plus récentes disponibles. Elles ont été établies en suivant le découpage du lotissement.

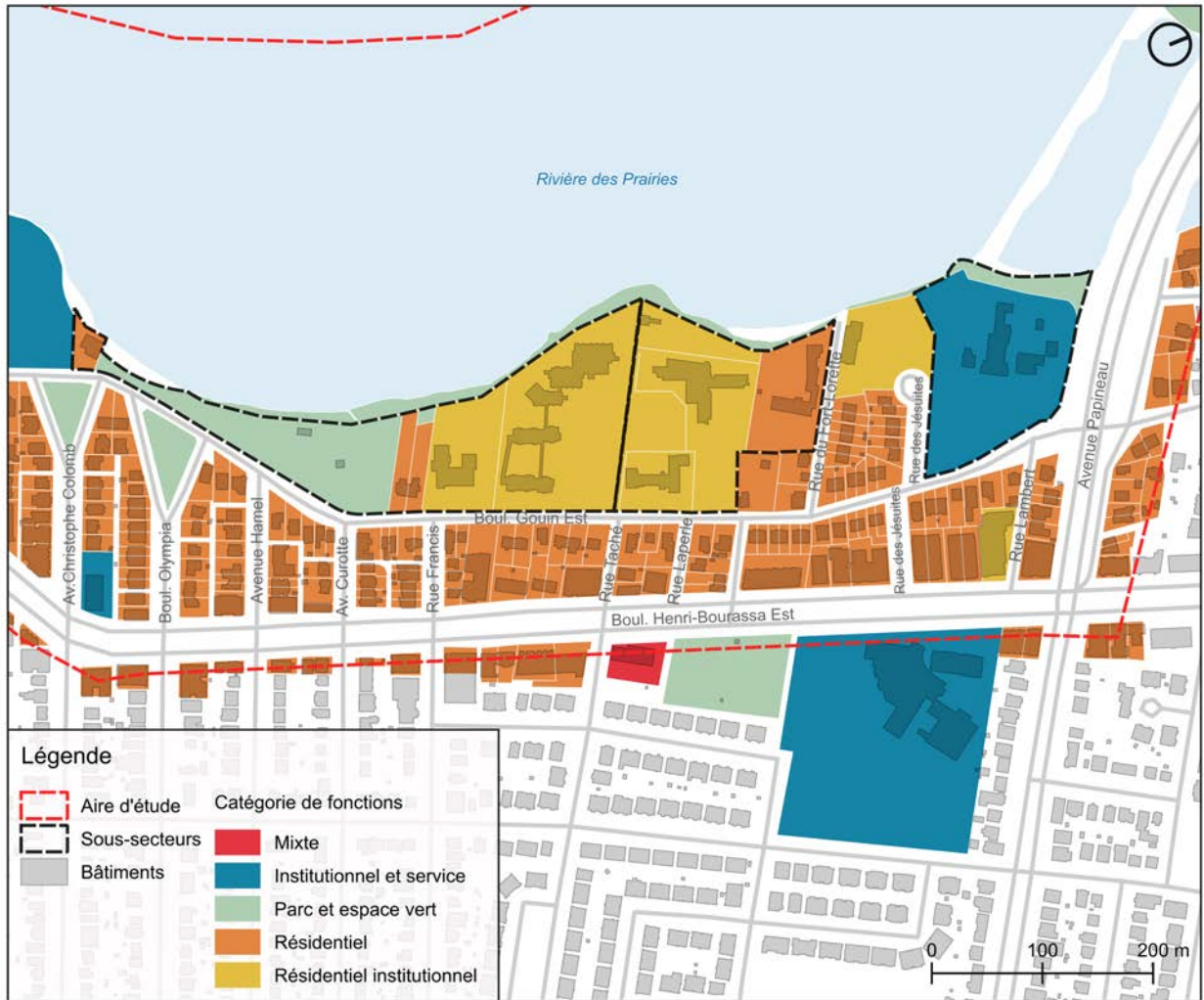
Rues / avenues / boulevard	Nombre de bâtiments	S-S 1 Louis-Hébert	S-S 2 Ignace-Bourget	S-S 3 Visitation
Basile-Routhier	3			
Berri	9			
Chambord	4			
Christophe-Colomb	19			
Curotte	8			
de l' Île-de-la-Visitation	1			
des Jésuites	6			
du Fort-Lorette	11		4	3
du Sacré-Cœur	10			
Durham	27			
Étienne-Brûlé	1			
Francis	8			
Gouin Est	111	8	12	9
Hamel	11			
Henri-Bourassa Est	112			
Lajeunesse	9			
Lambert	4			
Laperle	1			
Millen	5			
Olympia	22			
Papineau	11			
Park Stanley	7			
Péloquin	28			
Saint-Charles	14			
Saint-Hubert	26			
Taché	1			
Total	469	8	16	12

5. CATÉGORIES DE FONCTION DES BÂTIMENTS

Les principales affectations du sol recensées dans l'aire d'étude sont illustrées au plan ci-après. Ce plan fournit un portrait encore révélateur de l'organisation historique du territoire. La lanière institutionnelle est toujours présente entre les avenues Saint-Charles et Papineau bien que les usages originaux aient, pour l'essentiel, disparus au profit de nouveaux occupants. Par la typologie des édifices en question et leur implantation, le couvert arboré et la sinuosité du tracé, ce secteur continue de représenter un moment fort sur le parcours du boulevard Gouin. L'usage résidentiel, par ailleurs, demeure le plus répandu pour l'ensemble du secteur. La faible densité résidentielle, jumelée au cadre végétal abondant, constitue encore un environnement villageois pittoresque caractéristique du Sault, sur le front nord de Gouin, en bordure de la rivière. Sur son front sud, attenant au boulevard Henri-Bourassa, les nouvelles constructions sont davantage de type multi-logements. Nonobstant le noyau villageois (hors de l'aire d'étude), les quelques édifices commerciaux sont concentrés sur le boulevard Henri-Bourassa et aux abords de la station de métro du même nom. Ces immeubles sont par ailleurs plus souvent mixtes, les établissements de services et magasins occupant généralement les rez-de-chaussée.



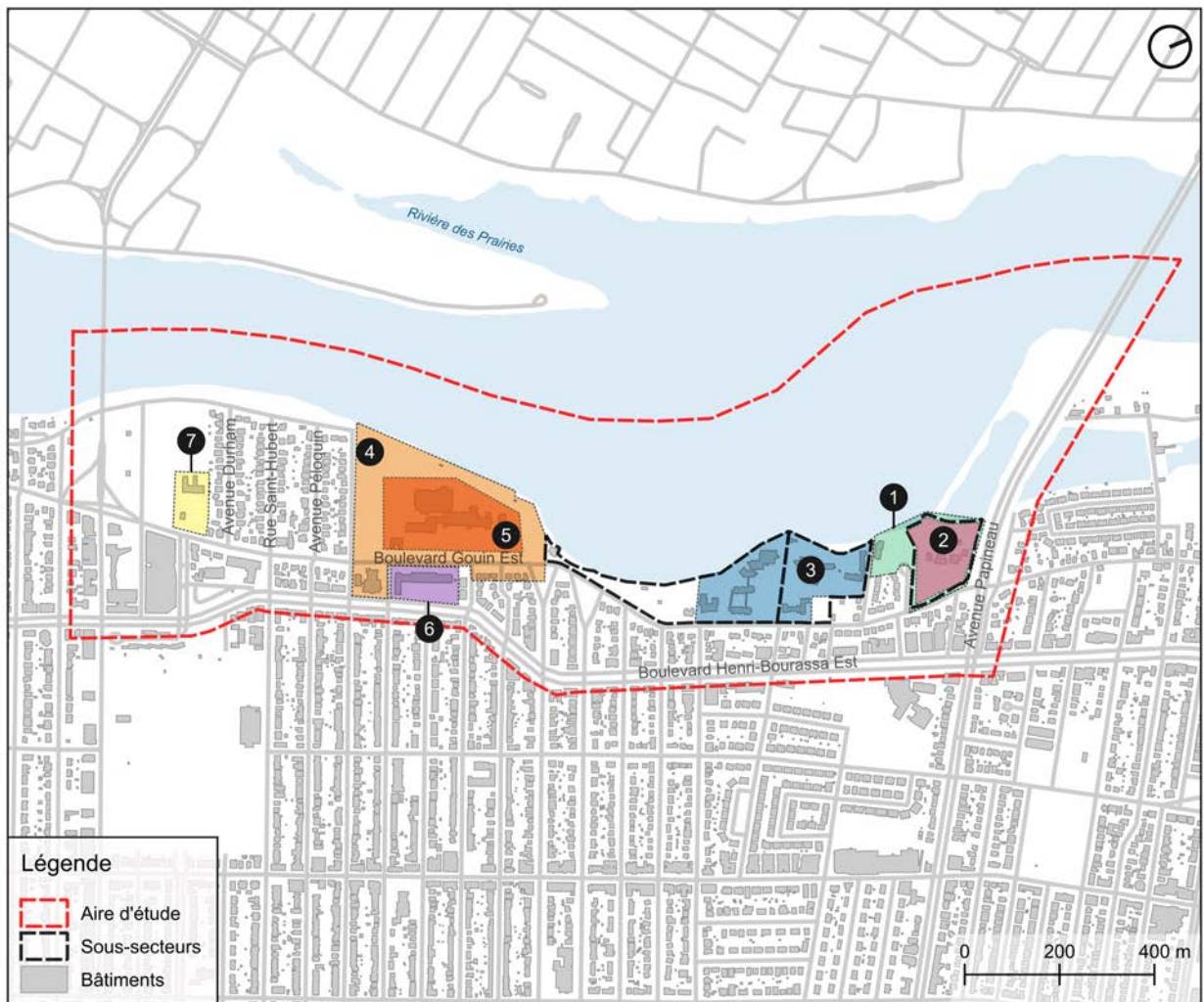
4. Carte des grandes affectations du sol, 2025 (LLA) La réalisation de cette carte s'appuie en partie sur les données ouvertes issues du schéma d'aménagement et du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.



5. Carte des grandes affectations du sol pour les sous-secteurs, 2025 (LLA) La réalisation de cette carte s'appuie en partie sur les données ouvertes issues du schéma d'aménagement et du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

6. PRINCIPAUX ENSEMBLES




Le boulevard Gouin, tracé fondateur sinueux de l'île de Montréal, est l'épine dorsale de la rive nord de l'île. Plusieurs de ses tronçons, particulièrement dans le site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet, présentent un caractère champêtre. Le couvert arboré y est également plus important et les grandes propriétés institutionnelles sont ceinturées de mur ou de clôture. Bon nombre des rues qui le croisent, quelques-unes en cul-de-sac, offrent aussi une unité certaine par leurs similitudes en termes d'implantation, de gabarit et de typologie du cadre bâti.



6. Carte des principaux ensembles 2025 (LLA)

1. Site du Fort-Lorette et ses abords
2. Noyau paroissial de La Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie
3. Séquence de propriétés institutionnelles
4. Axe institutionnel du complexe des Dames du Sacré-Cœur
5. École Sophie-Barat
6. Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse
7. Ancien institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Maison Jean-Lapointe)

Nom	Description / Illustration
<p>Site du Fort-Lorette et ses abords</p>	<p>Le site du Fort-Lorette est le lieu d'implantation historique principal du Sault-au-Récollet. La rive de la rivière des Prairies et les abords de l'ancien fort et de l'église, seront investis, avec le temps, d'un bon nombre de grandes propriétés institutionnelles dont plusieurs subsistent aujourd'hui.</p> <p>« Le site archéologique de Fort-Lorette correspond à l'emplacement d'une mission sulpicienne en fonction de 1696 à 1721. Le site renferme entre autres des vestiges de tranchées et de maçonneries associées, notamment, aux murs de la palissade du fort, à une fondation de pierre et à l'aménagement de bâtiments en bois. Outre les éléments liés à la mission du tournant du XVIIe siècle, le site contient aussi des vestiges associés à des occupations postérieures comme la maison Saint-Janvier (1853) et la crèche Saint-Paul (1909). Le site présente également un potentiel archéologique préhistorique élevé: des traces d'occupation remontant à l'Archaique post-laurentien (entre 4 200 et 3 000 ans avant aujourd'hui) ont été découvertes sur le terrain de l'église du Sault-au-Récollet. » (RPCQ, MCCQ)</p> <div data-bbox="755 787 1209 1155" data-label="Image"> </div> <p style="text-align: center;">FORT DE LA NOUVELLE-LORETTE.</p> <p style="text-align: center;"><i>A Eglise de Notre-Dame de Lorette. — B Maison des missionnaires. — C Maison des Sœurs de la Congrégation. — D Maison des fermiers. — E Bastions. — F Entrée du Fort.</i></p> <p>Carte du Fort de la Nouvelle-Lorette dans Le Sault-au-Récollet; ses rapports avec les premiers rapports de la colonie (Charles P. Beaubien, 1898)</p>
<p>Noyau paroissial de La Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie</p>	<p>Le noyau paroissial historique de l'ancien village du Sault-au-Récollet est dominé par l'église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, ses dépendances et le dégagement qu'offre son grand terrain. C'est en 1736 que les registres de la paroisse sont ouverts. La construction de l'église débute en 1749 et dure deux ans. Elle respecte un plan de Jean Maillou de 1715 qui présente une variante des églises « à la récolette », soit à plan rectangulaire, sans transept, avec un cœur en saillie et un chevet plat. La façade actuelle est ajoutée par l'architecte John Ostell en 1850. Les terrains avoisinants sont également concédés à la fabrique.</p> <p>Comptant pour l'une des plus anciennes églises au Québec l'immeuble patrimonial est classé avec aire de protection. La propriété comprend également un presbytère (1883) et la maison du sacristain (1883).</p>

	 <p>Vue du presbytère, 2003 (CPRQ)</p> <p>L'église et la maison du sacristain, s.d. (Wikipédia)</p>	
<p>Séquence de propriétés institutionnelles</p>	<p>Le tronçon du boulevard Gouin Est, de l'avenue Francis à la rue du Fort-Lorette, présente une séquence de propriétés institutionnelles érigées en bordure de la rivière des Prairies : l'école des Frères de Saint-Gabriel, les résidences Berthiaume –Du Tremblay, le centre d'hébergement Laurendeau et la résidence Ignace-Bourget. Certaines de ses institutions comportent des bâtiments de grande hauteur.</p>  <p>Vue oblique de l'ensemble, 2025 (Google Maps)</p>	
<p>Axe institutionnel du complexe des Dames du Sacré-Cœur</p>	<p>Depuis son instauration en 1856, l'ancien couvent des Dames du Sacré-Cœur constitue une enclave institutionnelle. Son grand parc, riverain à la rivière des Prairies, est en majeure partie ceinturé d'un mur de maçonnerie flanqué d'un alignement d'arbres matures. Le front sud du boulevard Gouin est également formé d'institutions, dont la cathédrale Saint-Maron (ancienne église Sainte-Sophie-Barat) et le Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord (CSSS - ancienne école Sœur-Sainte-Anne-Marie). Quelques maisons d'après-guerre viennent compléter le cadre bâti, sans affaiblir la prédominance institutionnelle du secteur.</p>	

École Sophie-Barat

Constituée à partir de la maison Meilleur datant de 1739, l'école Sophie-Barat, les vestiges de l'ancien Externat Sainte-Sophie et les différentes ailes de l'école sont des témoins du passé rural de l'arrondissement, du développement du Sault-au-Récollet, de la présence à Montréal de la Communauté du Sacré-Cœur et de l'évolution de l'institution. Son emplacement dans un paysage exceptionnel, entre le boulevard Gouin, tracé fondateur de l'arrondissement, et la rivière des Prairies, en fait un des plus beaux campus du CSSDM.



Vue aérienne, 2019 (Google maps)

Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse

L'école Sœur-Sainte-Anne-Marie et la résidence qui y est adjacente sont construites en 1956 selon les plans de l'architecte Gaston Gagnier. Sollicitées par le curé de la paroisse afin qu'elles viennent enseigner dans la nouvelle école, les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame l'a nomme en l'honneur de mère Sainte-Anne-Marie (Marie-Aveline Bengle), qui a fondé l'Institut Pédagogique, le premier collège classique catholique féminin au Québec. C'est une école d'envergure pour l'époque : on y compte six-cent-soixante-deux élèves à son ouverture en septembre 1957.



Ancienne école secondaire Sœur-Sainte-Anne-Marie, s.d (Archives C.N.D)

Fondé en 1923, l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal célèbre cette année un siècle d'existence. Pionnières de l'action sociale, on doit aux Sœurs du Bon-Conseil, féministes avant l'heure, la mise sur pied de programmes éducatifs, d'assistance et d'entraide féminines, de maternelles et de structures d'accueil pour immigrants, alors que le Québec ne compte pas le filet social qu'il possède aujourd'hui.

À l'instar d'autres communautés religieuses qui voient le nombre de leurs membres diminué drastiquement, les Sœurs du Bon-Conseil doivent se départir de leur Maison-mère. Poursuivant en quelque sorte leur mission, c'est la Maison Jean-Lapointe qui va s'en porter acquéreur. Sise au 665 boulevard Gouin Est, la propriété compte deux immeubles; le premier est une maison canadienne construite en 1864, la maison Boucher dite également maison Grise, tandis que le second, couvent à facture moderniste, est érigé entre 1956 et 1959, suivant le dessin de l'architecte Yves Bélanger. Implantés tous deux dans un écrin de verdure, leur terrain jouxtait, jusqu'à l'inauguration du métro en 1966, la rivière des Prairies.

Ancien institut
Notre-Dame-du-
Bon-Conseil
(Maison Jean-
Lapointe)



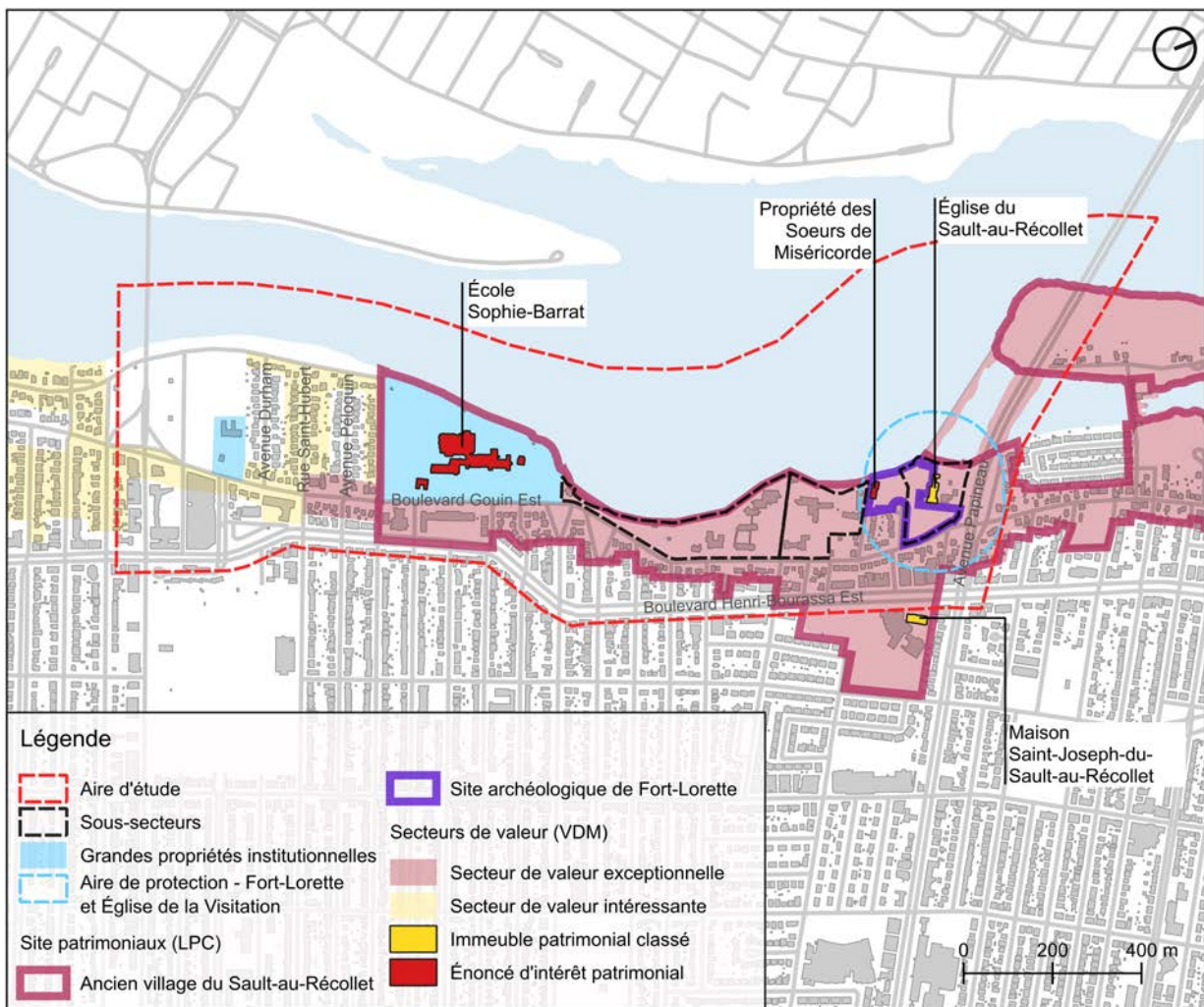
L'institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 2023 (LLA)

7. BÂTIMENTS PROTÉGÉS OU D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

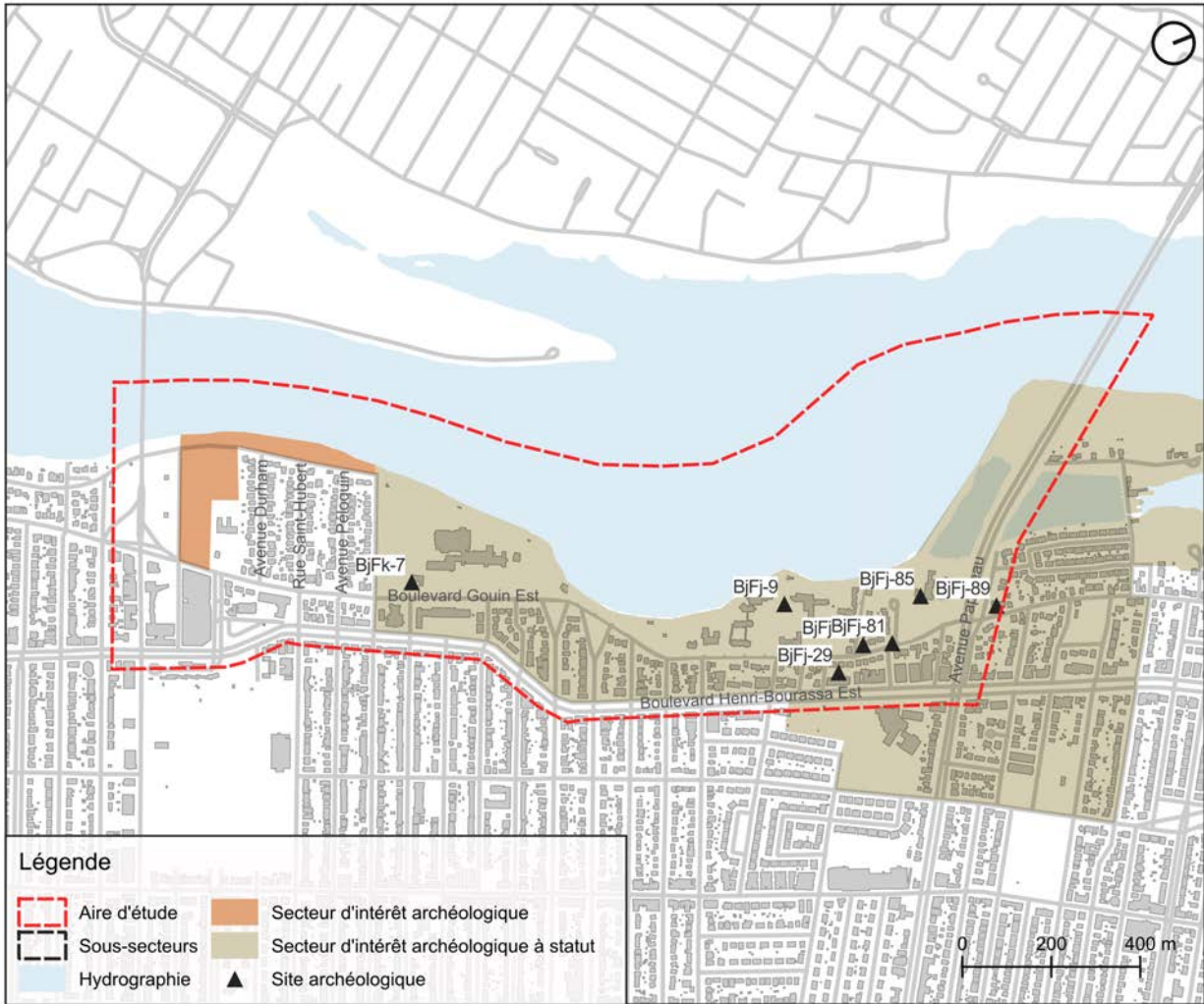
L'aire d'étude comporte plusieurs voisinages urbains d'intérêt. Ces sites et immeubles sont des témoins importants du développement historique du secteur. Par ailleurs, certains édifices présentant un intérêt municipal sont situés dans l'aire d'étude. Ensemble, ils témoignent de l'importance de ce secteur dans l'histoire de Montréal et illustrent les différentes phases de son évolution. Leur valeur, notamment par leur ancienneté, confère à cette aire d'étude un caractère unique, par la création du Site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet.

Presque l'entièreté de l'aire d'étude est incluse dans un secteur de valeur patrimoniale intéressant ou exceptionnel.

Plusieurs sites archéologiques sont également recensés sur le territoire.



7. **Carte des secteurs patrimoniaux**, 2025 (LLA) La réalisation de cette carte s'appuie sur les données ouvertes issues du schéma d'aménagement et du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (PUM 2050), ainsi que les cahiers d'évaluation du patrimoine urbain (2005).



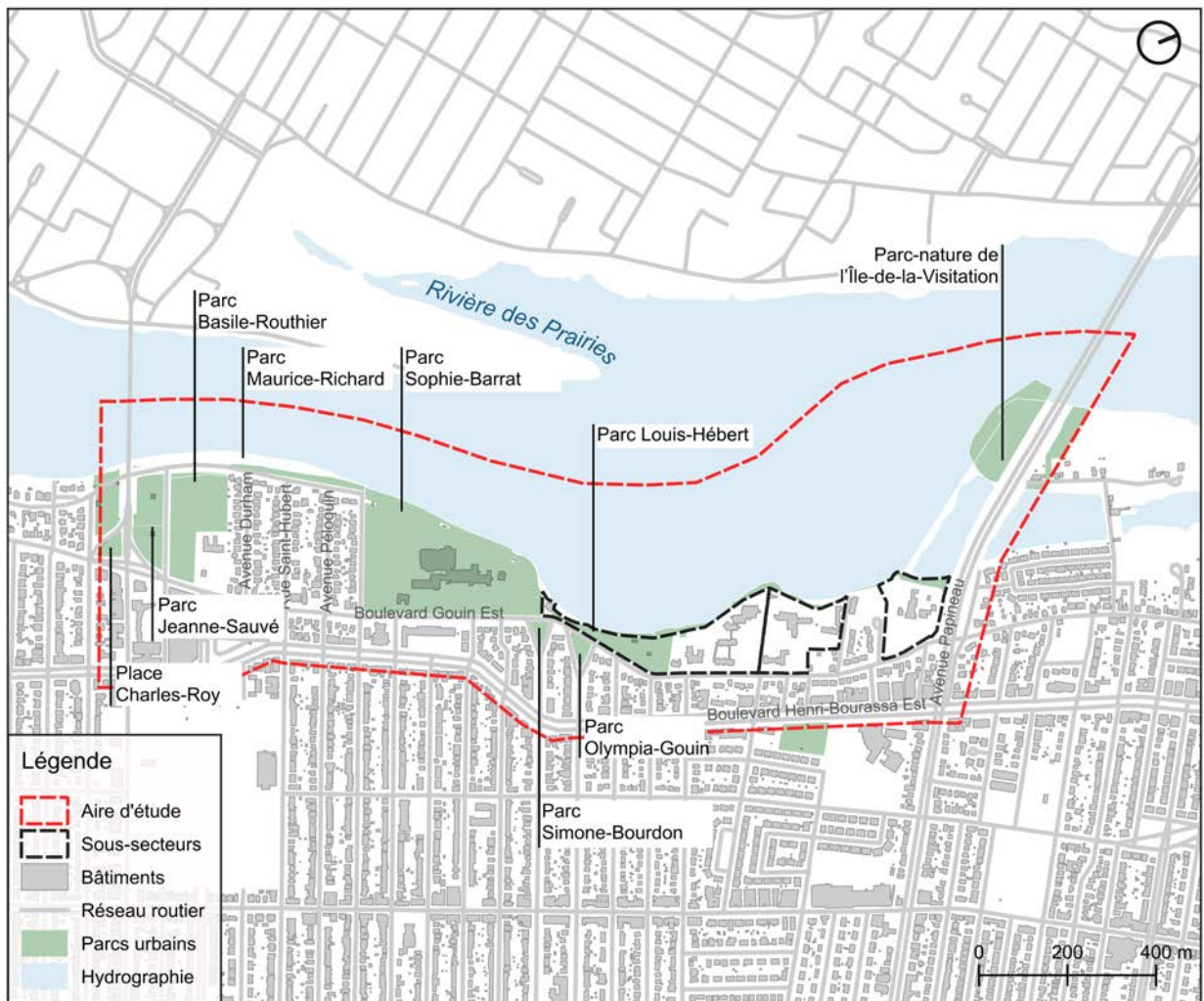
BfJ-28	Écoles Sainte-Rita
BfJ-29	Maison Vinet
BfJ-85	Église du Sault-au-Récollet
BfJ-81	Avenue Étienne-Brûlé
BfJ-89	Maison Pesant
BfJ-9	Site dit du Fort Lorette
BJK-7	Externat Sainte-Sophie

8. Carte des secteurs à potentiel archéologique, 2025 (LLA) La réalisation de cette carte s'appuie sur les données ouvertes issues du schéma d'aménagement et du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (PUM 2050), ainsi que les cahiers d'évaluation du patrimoine urbain (2005).

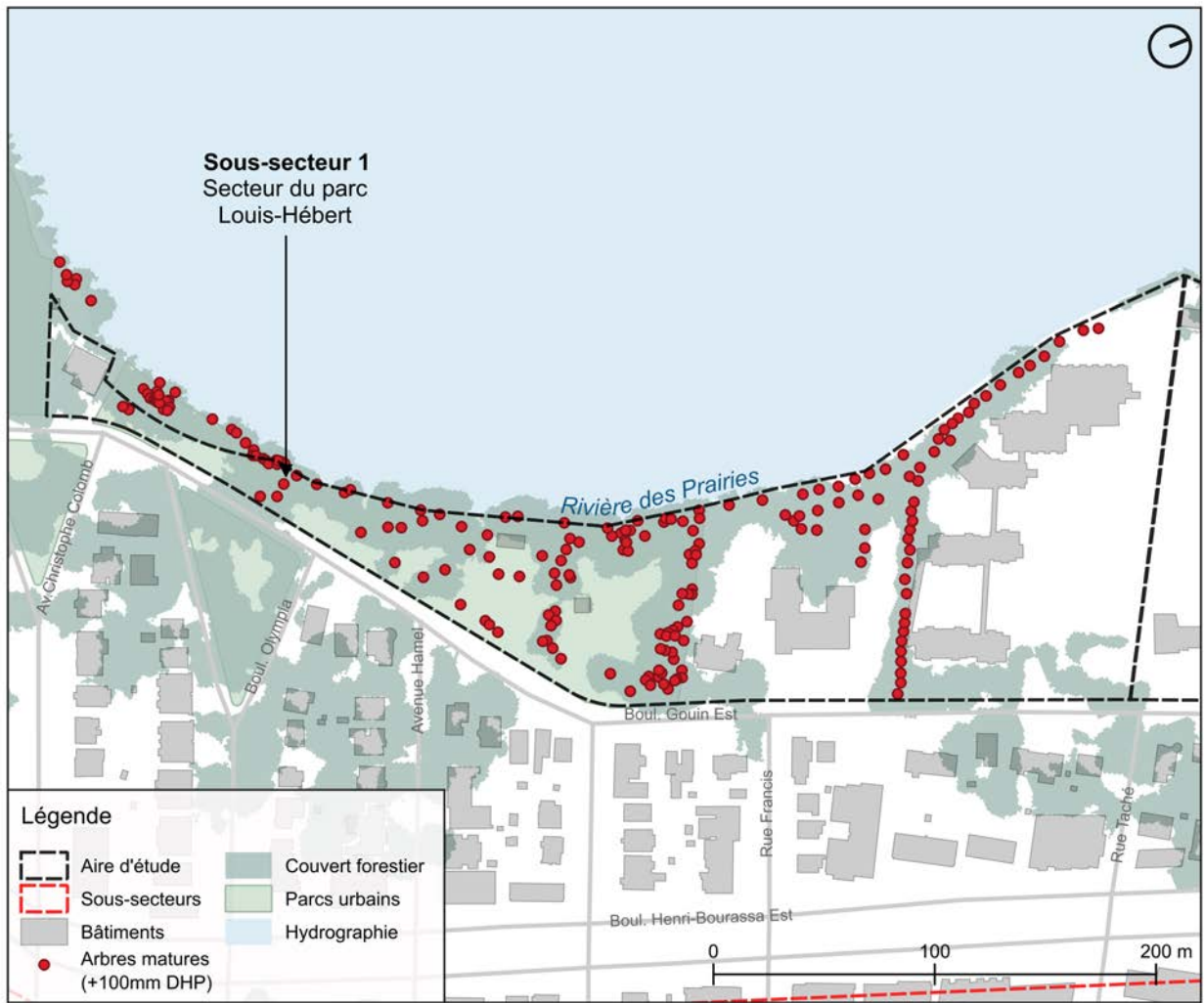
8. LES PARCS ET ÉLÉMENTS DE PAYSAGE

Le paysage de la zone d'étude se distingue par son important couvert végétal. Outre les quatre (4) parcs qu'elle compte, la présence de plusieurs institutions, ainsi que la tenure pavillonnaire fréquente des immeubles relevés de part et d'autre du boulevard Gouin, y participent. Le paysage est également ponctué par sa topographie en pente douce vers la rivière des Prairies et ses différents points de vue et d'accès à la rive. Le parcours Gouin, allée piétonne ou piste cyclable longue de 15 kilomètres, y contribue en quelques endroits.

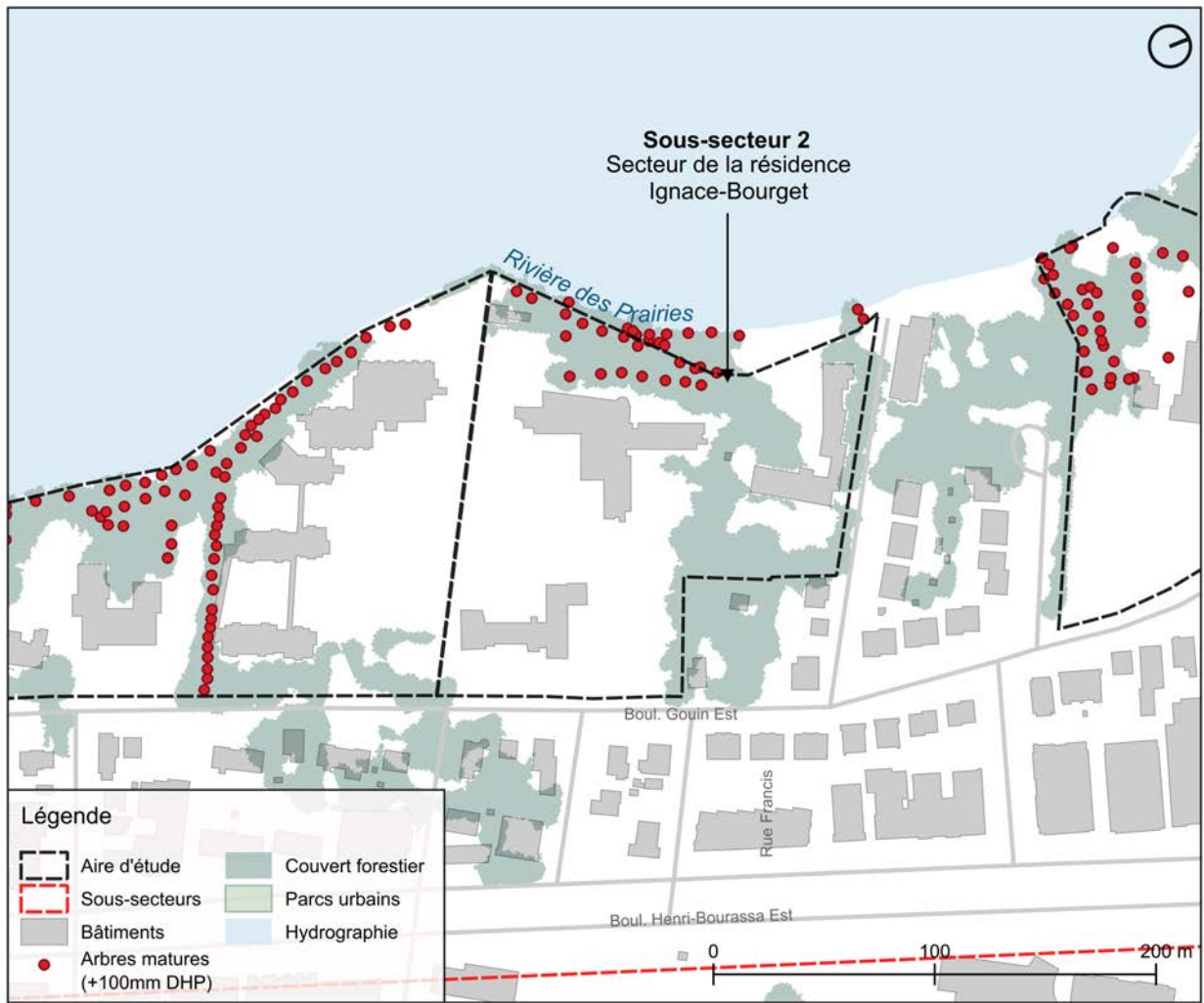
Sur plusieurs tronçons, la chaussée étroite et sinueuse du tracé fondateur, bordée de trottoirs, ainsi que la présence de murs, des haies vives ou de clôtures augmentent l'échelle intimiste du boulevard Gouin. Aujourd'hui, à la hauteur des parcs triangulaires Simone-Bourdon et Olympia-Gouin et la rencontre avec le parc Louis-Hébert, on peut se rendre compte du relèvement du niveau de la rive. Le secteur était un point bas naturel, étant à la confluence des lits de deux anciens ruisseaux.



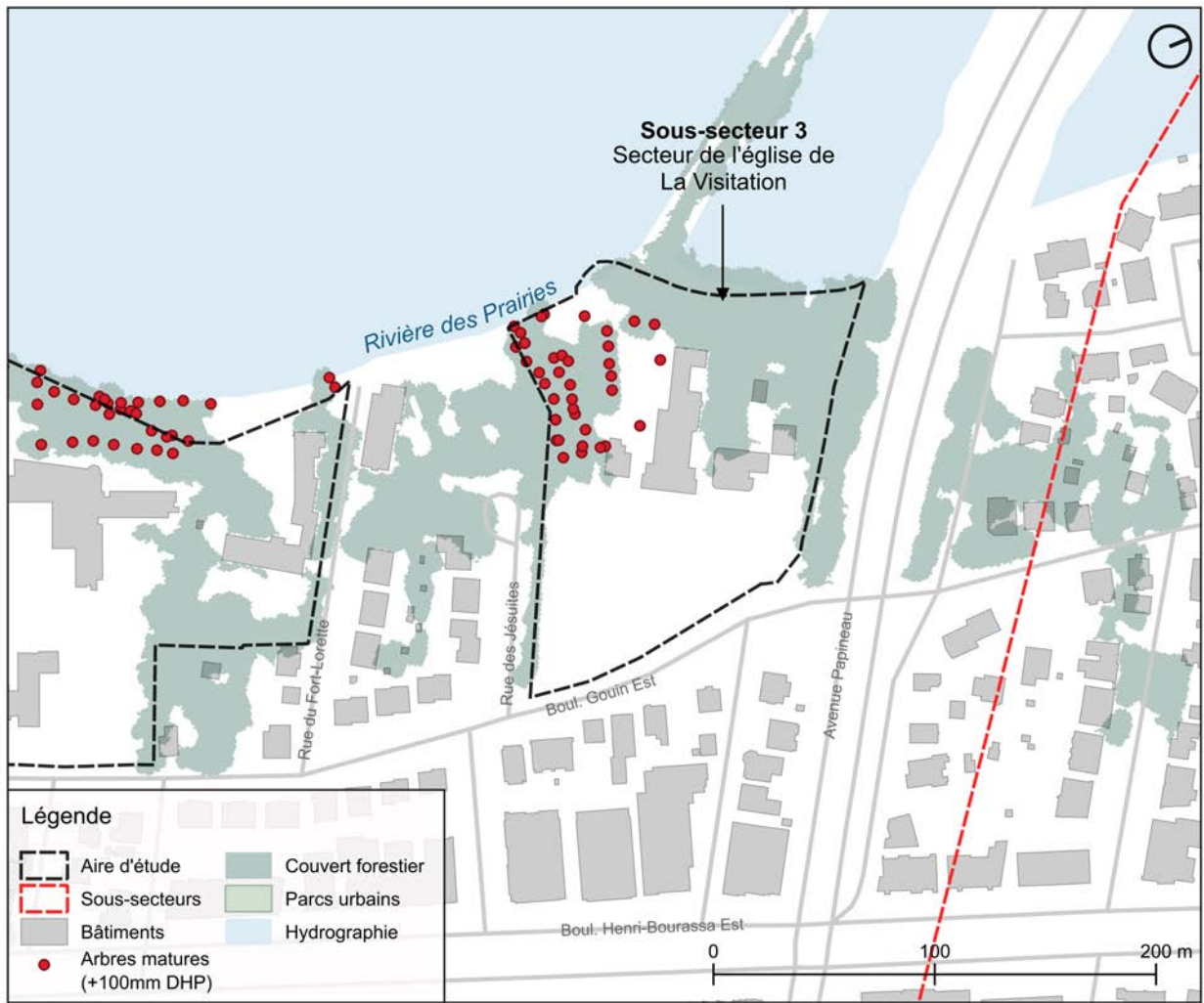
9. Carte des parcs et espaces verts, 2025 (LLA)



10a. Carte des arbres matures, Sous-secteur Parc Louis-Hébert, 2025 (LLA) La réalisation de cette carte s'appuie sur les données fournies par Hydro-Québec.



10b. Carte des arbres matures, Sous-secteur résidence Ignace-Bourget, 2025 (LLA) La réalisation de cette carte s'appuie sur les données fournies par Hydro-Québec.



10c. Carte des arbres matures, Sous-secteur Église de la Visitation, 2025 (LLA) La réalisation de cette carte s'appuie sur les données fournies par Hydro-Québec.

9. CONCLUSION

La réalisation de ce premier volet de l'étude quantitative et qualitative du cadre bâti a pour visée de répertorier les sites et immeubles d'intérêt patrimonial du secteur limitrophe aux travaux prévus au mur de soutènement du barrage Simon-Sicard susceptibles d'être affectés par l'ouvrage de réfection, et ce afin d'en limiter ou d'en annuler les impacts par des mesures d'atténuation. Cette première analyse fait d'abord ressortir la valeur exceptionnelle des lieux dont une partie du territoire d'étude appartient au site patrimonial cité de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet (1992).

Les données recueillies présentent un territoire caractérisé par un cadre bâti de densité faible à moyenne. Pour la plupart, les immeubles comptent 2 à 3 étages de hauteur. Ils ont été conçus et construits à des fins résidentielles et implantés isolément ou en mitoyenneté. Bordant la rivière des Prairies, à l'exception de l'enclave domestique que constituent les îlots formés des avenues Durham, Péloquin et Saint-Charles, ainsi que la rue Saint-Hubert, on observe principalement la présence d'institutions à plus fort gabarit. L'essentiel des commerces est localisé sur le boulevard Henri-Bourassa, particulièrement à proximité de la station de métro éponyme.

Consistant à dresser un portrait du territoire, notamment en termes de nombre de bâtiments, d'ancienneté des constructions, d'usages, d'intérêts et de statuts patrimoniaux. Cet inventaire doit permettre, en second lieu, d'identifier les bâtiments de plus de 25 ans d'âge risquant d'être affectés par les travaux, entre autres les plus anciens, ou situés à proximité des zones de travaux. En vertu des exigences du MCCQ, ces derniers devront faire l'objet de documentation complémentaire et d'une évaluation de leur intérêt patrimonial spécifique, le cas échéant.

Outre l'ancienneté du territoire et les valeurs patrimoniales associées à plusieurs de ses composantes, c'est le caractère hautement paysager des abords du boulevard Gouin, tracé fondateur de l'île de Montréal qui s'impose comme élément caractéristique principal; sa sinuosité et son étroitesse; son couvert arboré; ses percées visuelles ponctuelles sur la rivière; la présence de murets de pierre et de clôtures, etc.

Par-delà les édifices et sites inscrits aux différents répertoires, dont plusieurs résidences anciennes, on compte un (1) immeuble patrimonial classé avec aire de protection, l'église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie-du-Sault-au-Récollet et le site archéologique du Fort-Lorette (BjFj-184). À l'intérieur du territoire d'étude, pris dans son ensemble, 469 bâtiments ont été recensés dont la majorité a plus de 25 ans d'âge.

Dans les sous-secteurs susceptibles d'être le site des travaux, on relève :

Sous-secteur 1 Parc Louis-Hébert :

- Une (1) résidence unifamiliale (1395, Gouin Est);
- Un (1) pavillon de parc et une structure utilitaire, immédiatement dans le parc;
- Une (1) résidence jumelée (1587-1589, Gouin Est);
- La Résidence des Frères de Saint-Gabriel (1601, Gouin Est);
- Le Complexe des résidences Berthiaume-du-Tremblay.

Sous-secteur 2 Résidence Ignace-Bourget :

- La Fondation Berthiaume-du-Tremblay;
- Le CHSLD Laurendeau;
- La Résidence Ignace-Bourget;
- Le site archéologique du Fort-Lorette (déjà documenté).

Sous-secteur 3 Église de la Visitation :

- L'église (déjà documentée);
- Le presbytère;
- La maison du sacristain;
- Le site archéologique du Fort-Lorette (déjà documenté).

Dans les trois cas, les sites sont soit un parc public, soit des propriétés institutionnelles dont les immeubles, d'implantation pavillonnaire, présentent de grandes marges, tant avant que latérales. Les sous-secteur les plus sensibles étant celui de l'église la Visitation et de la résidence Ignace-Bourget, pour la grande valeur patrimoniale de la première et leur implantation respective à cheval sur un site archéologique majeur.

Par ailleurs, et bien que hors sous-secteur, deux résidences anciennes sises à l'angle nord-ouest du boulevard Gouin Est et de la rue du Fort-Lorette sont également sur le trajet de circulation potentiel des véhicules lourds. Il s'agit des :

- 1737, boulevard Gouin Est, Maison Joseph-David ou Alfred Dumouchel (construite en 1870),
et
- 1771, boulevard Gouin Est (construite en 1838).

L'identification précise des sites et constructions requérant une documentation complémentaire devrait inclure l'ensemble des immeubles répertoriés ci-avant. Cette liste demeure à établir conjointement avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, les responsables du dossier chez Hydro-Québec et le consultant en patrimoine.

Les travaux de réfection du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard, ouvrage hydroélectrique d'intérêt technologique érigé en 1929, sont essentiels afin d'en rétablir le niveau de sécurité en amont du barrage Simon-Sicard, de le rendre conforme aux normes d'aujourd'hui, énoncées dans la Loi sur la sécurité des barrages pour ce type d'ouvrage, et d'en prolonger la vie utile.

Parmi les objectifs spécifiques soutenus par le projet, on retient particulièrement, eu égard au milieu d'insertion, de:

- Favoriser l'accès aux berges de la rivière des Prairies ;
- Redonner un aspect plus naturel à la rive afin de maintenir la qualité des paysages ainsi celle que des habitats floristiques et fauniques ;
- Ne causer aucune obstruction visuelle pour les riverains et usagers du parc Louis-Hébert;
- Protéger le patrimoine bâti et archéologique en présence.

Les travaux étant prévus en rive et principalement sans forage (à l'exception du secteur de l'émissaire), sur des terrains assez vastes, les impacts anticipés sont davantage associés à l'altération des composantes paysagères, telles que arbres matures, aménagement paysagers, murets et clôtures. Les incidences liées à la circulation de l'équipement (bruits, poussières, vibrations) sont identifiées comme temporaires et seront accompagnées de mesures d'atténuation. Par ailleurs, l'enrochement et la naturalisation de la berge, une fois complétés, devraient permettre le retrait des clôtures en rive et l'accès direct à la rivière par la population.

L'approche d'évaluation qualitative à privilégier doit permettre de poursuivre la protection, la conservation et la consolidation des caractéristiques et éléments patrimoniaux des abords du boulevard Gouin. Il importe donc d'apporter, dans le cadre de la conception et de la réalisation du projet, une attention particulière :

- À l'aménagement paysager en place, dans le respect des caractéristiques dominantes de chaque tronçon, ainsi que du caractère pittoresque du tracé du boulevard Gouin ;
- Au tracé des voies anciennes et de la trame urbaine générée subséquentement ;
- À la pérennité des éléments caractéristiques qui incarnent la valeur patrimoniale exceptionnelle de l'ancien village du Sault-au-Récollet ;
- Au couvert végétal et à l'éventuel remplacement des grands arbres en fin de vie utile par des essences compatibles offrant le même port ;
- À la conservation des murs de pierre et des clôtures ornementales dans les secteurs visés ;
- À l'usage parc, la vue et l'accessibilité à la rive de la rivière ;
- À la topographie descendante perceptible vers le lit de la rivière ;
- À la percée visuelle sur la rivière dans l'axe de la rue du Fort-Lorette ;
- À toutes les vues d'intérêt ;
- Au site et à l'église de la Visitation ;
- Aux vestiges archéologiques.

Enfin, l'identification des propriétés dont la documentation complémentaire s'avèrerait pertinente devra être faite conjointement avec la chargée de projet et la consultante.

9. BIBLIOGRAPHIE

Livres

Les rues de Montréal, répertoire historique, Éditions du Méridien, Ville de Montréal, 1995.

BENOIT, M., GRATTON, R. Le chemin du Bord-de-l'eau, Le patrimoine de Montréal, Quartiers Ahuntsic et Saraguay, Collection Pignon sur rue, volume 8, Montréal, 1991.

BEAUBIEN, CHARLES P. Le Sault-au-Récollet; ses rapports avec les premiers temps de la colonie. C.O. Beauchemin & Fils, Montréal, 1898.

CARLE, P.; CONSTANTIN, M.; GÉLINAS, C. Le Sault-au-Récollet : faire le saut. Société pour la conservation du Sault-au-Récollet, Montréal, 1979-09.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture religieuse 1. Les églises. Montréal, C.U.M., 1981.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture religieuse 2. Les couvent. Montréal, C.U.M., 1984.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture rurale, Montréal, C.U.M., 1986.

GAUMOND, MICHEL. Sault-au-Récollet : rapport de voyage. Ministère des affaires culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, Montréal, 1976-08.

GAUTHIER, R. Construire une église au Québec. L'architecture religieuse avant 1939. Montréal, Libre Expression, 1994.

ROBERT, J.-C., Atlas historique de Montréal, Art Global, Éditions Libre Expression, Montréal, 1994.

VANLAETHEM, F., Patrimoine en devenir : L'architecture moderne du Québec, Conseil du patrimoine culturel du Québec, Les publications du Québec, 2012.

Autres articles et ouvrages

[s.a.], Évaluation du patrimoine urbain, Arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Division du patrimoine et de la toponymie, Ville de Montréal, 2005.

ATELIER URBAN SOLAND ET LAFONTAINE SOUCY ARCHITECTES, Caractérisation du site patrimonial cité de l'ancien village du Sault-au-Récollet, 2014.

ARCHÉOTEC, Aménagement de la Rivière-des-Prairies, Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, Étude de potentiel archéologique, août 2018

ARKÉOS, 12 375, rue du Fort-Lorette — Site BjFj-184, Inventaire archéologique, avril 2018

HYDRO-QUÉBEC, Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, Évaluation environnementale, juillet 2018

LIZOTTE, Sylvain, BELOIN, Andréane, Lignes directrices pour la prise en compte du patrimoine bâti dans le cadre de la production d'une étude d'impact sur l'environnement, MCCQ, 2017.

Sites internet (Consultés semaine du 7 juillet 2025)

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. Site web officiel. Collection numérique.
<http://www.banq.qc.ca>

GRAND RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE BÂTI DE MONTRÉAL.
http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_zone.php?id. Consulté semaine du 7 juillet 2025

HYDRO-QUÉBEC. Barrage Simon-Sicard
<https://www.hydroquebec.com/projets/mur-barrage-simon-sicard/>

VILLE DE MONTRÉAL. Cartographie de base. Données ouvertes de la Ville de Montréal.
<http://donnees.ville.montreal.qc.ca/dataset/cartographie-de-base>

VILLE DE MONTRÉAL. Immeubles faisant l'objet d'un énoncé d'intérêt patrimonial. Données ouvertes de la Ville de Montréal.
<https://donnees.montreal.ca/dataset/immeubles-faisant-l-objet-d-un-annonce-d-interet-patrimonial>

VILLE DE MONTRÉAL. Les grandes rues de Montréal : 12 – Avenue Papineau.
https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5677,64787602&_dad=portal&_schema=PORTAL

VILLE DE MONTRÉAL. Plan d'urbanisme : affectation du sol. Données ouvertes de la Ville de Montréal.
<https://donnees.montreal.ca/fr/dataset/affectation-du-sol>

VILLE DE MONTRÉAL. Répertoire historique des toponymes.
<https://montreal.ca/toponymie/>

VILLE DE MONTRÉAL. Schéma d'aménagement et de développement – Affectation du sol et densité d'occupation. Données ouvertes de la Ville de Montréal.
<https://donnees.montreal.ca/fr/dataset/schema-affectation-densite>

VILLE DE MONTRÉAL. Schéma d'aménagement et de développement – Patrimoine et paysage. Données ouvertes de la Ville de Montréal.
<https://donnees.montreal.ca/dataset/schema-patrimoine-paysage>

VILLE DE MONTRÉAL. Sites et immeubles protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Données ouvertes de la Ville de Montréal.
<https://donnees.montreal.ca/dataset/sites-immeubles-proteges-lpc>